

INSCRIPTIONS AU COLLOQUE :

Participation GRATUITE, mais inscription OBLIGATOIRE à partir de la page du colloque :
<https://cde.univ-amu.fr/colloque-autonomie-concurrence>

15 mars 2019
8 h 30 / 17 h 30

Amphi Favoreu
5, av. Robert Schuman
13100 Aix-en-Provence

Autonomie et
CONCURRENCE
Les nouvelles contraintes concurrentielles de l'entreprise

Concurrence déloyale
Actions privées en réparation
Pratiques restrictives
Procédure de concurrence

Le propos de ce colloque, organisé en partenariat avec la Cour de cassation et l'Université Paris Dauphine – PSL, est de mettre en valeur la montée en puissance du droit de la concurrence dans les contentieux d'affaires et envisager :

- 1) le fait que le droit de la concurrence est devenu incontournable dans la protection de l'autonomie commerciale des acteurs du marché, et que
- 2) pour ce faire, il tend à devenir un droit qui aspire à une certaine autonomie.

Le concept d'autonomie est donc au cœur des thèmes retenus pour illustrer ces nouvelles contraintes concurrentielles de l'entreprise.

ALLOCATIONS D'OUVERTURE

M. le Doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, **M. Jean-Philippe Agresti**

M. le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, **M. Bernard Beigner**

M. Premier Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, **M. Eric Negron**

MATINÉE LES NOUVEAUX CADRES DES RELATIONS COMMERCIALES

Sous la présidence de
M. Georges Decocq,
Professeur, Université Paris-Dauphine-PSL

9h00/10h30 - Thème 1 Les nouvelles protections de l'autonomie du commerçant dans la concurrence

Cadrage
Martine Behar-Touchais, *Professeur, Université Paris 1*
Lutte contre les pratiques abusives (prix, rupture...), réglementation de la négociation, encadrement des réseaux de distribution, le droit français de la concurrence est-il devenu trop rigide ?

Table ronde
M^e Jean-Baptiste Gouache, *Avocat, Gouache Avocats*
Tony Védie, *Directeur Juridique, Commercial et Marchandises, Carrefour France*
Claude-Albéric Maetz, *MCF, Aix-Marseille Université*

PAUSE

11h00/12h30 - Thème 2 Les nouveaux cadres procéduraux : quelle autonomie procédurale du droit de la concurrence ?

Cadrage :
Nicolas Ferrier, *Professeur, Université de Montpellier*
Action du ministre, spécialisation judiciaire... : la justice judiciaire française sait-elle encadrer efficacement la concurrence ?

Table ronde
M^e Daria Sauer, *Avocat, BBLM*
Franck Charriol, *Tribunal de commerce de Marseille, Juridiction spécialisée*
Frédéric Buy, *Professeur, Aix-Marseille Université*

12h30/14h00 - DÉJEUNER

APRÈS-MIDI LES NOUVELLES RESPONSABILITÉS CONCURRENTIELLES DE L'ENTREPRISE

Sous la présidence de
Mme Valérie Michel-Amsellem,
Présidente de la Chambre 5-7, Cour d'appel de Paris

14h00/15h30 - Thème 3 L'autonomie de l'action en concurrence déloyale

Cadrage
Marie Malaurie-Vignal, *Professeur, Université Versailles Saint-Quentin*
L'autonomie de l'action en concurrence déloyale

Table ronde
M^e Antoine Aubert, *Avocat, Jaberson – Société d'avocats*
Pierre Calloch, *Président de chambre, Cour d'appel d'Aix-en-Provence*
Aurélié Ballot-Léna, *MCF, Université Paris X*

PAUSE

16h00/17h30 - Thème 4 L'autonomie des actions privées en réparation

Cadrage
Jean-Sébastien Borghetti, *Professeur, Université Paris II*
L'adaptation de la responsabilité civile pour les actions des victimes de pratiques anticoncurrentielles

Table ronde
M^e Jacques-Philippe Gunther, *Avocat, Latham & Watkins, Paris*
Carole Champalaune, *Conseillère à la Cour de cassation*
Rafael Amaro, *MCF, Paris Descartes*

Colloque organisé sous la direction de :

David Bosco
(Centre de Droit Economique)

Carole Champalaune
(Cour de Cassation)

Georges Decocq
(Université Paris Dauphine)